# Décret conjoint de la Région wallonne et de la Communauté française relatif à la réutilisation des informations du secteur public et visant à l'établissement d'une politique de données ouvertes. - Erratum

* Date : 19-07-2017
* Langue : Français
* Section : Législation
* Source : Numac 2018012214
* Auteur : MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE

Dans l'intitulé du Décret conjoint de la Région wallonne et de la Communauté française du 19 juillet 2017 relatif à la réutilisation des informations du secteur public et visant à l'établissement d'une politique de données ouvertes publié au Moniteur belge du 19 septembre 2017 à la page 83586, il y a lieu de lire « Décret conjoint de la Région wallonne et de la Communauté française du 19 juillet 2017 relatif à la réutilisation des informations du secteur public et visant à l'établissement d'une politique de données ouvertes ("Open Data") ».